Bulletin municipal

La Devise

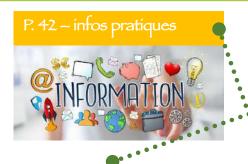
N°3 – décembre 2020











À l'occasion de l'anniversaire de la mort du Général De Gaulle - 9 novembre 1970 -, beaucoup de témoignages font revivre cette période de la guerre et des années de reconstruction de notre pays.

Enfant, papa prisonnier en Allemagne, j'ai grandi dans ces moments difficiles de l'occupation et vécu la libération comme une grande victoire avec l'image du Général De Gaulle comme libérateur.

En effet, si les troupes alliées débarquaient sur les côtes normandes le 6 juin 1944 et gagnaient Paris à la poursuite de l'ennemi vers l'Allemagne, notre région ne sera libérée qu'en septembre – sauf bien sûr les poches de résistance de Royan et de la Rochelle.

De septembre 1944 à mai 1945, Vandré héberge 200 hommes – résistants F.F.I. (forces françaises de l'intérieur) puis 26ème régiment d'infanterie – leur mission : avec d'autres repartis sur le front, contenir la poche de La Rochelle où stationnaient plus de 20000 soldats allemands autour de la base sous-marine.

Nous avons vécu cette période au rythme des accrochages, des fusillades, des bombardements comme celui de Royan le 5 janvier 1945 par les forces alliées. J'ai encore dans les oreilles le bruit des vagues de bombardiers Lancaster qui allaient déverser 1600 tonnes de bombes sur la ville.

Tout le centre de la ville est rasé (plus de 1000 morts et des centaines de blessés).

Fort heureusement, grâce à la ténacité, à l'habile négociation du capitaine de vaisseaux Hubert Meyer côté français et à la désobéissance du contre-amiral Schirlitz côté allemand (il avait pour ordre de faire sauter la ville en cas d'attaque) les tours de La Rochelle ont été épargnées.

Le Général De Gaulle fera une première visite en terre charentaise en septembre 1944 afin d'encourager les troupes et le 22 avril 1945 avec le Général de Larminat pour célébrer la victoire des combattants de la poche de Royan.

Le 23 juillet 1945, il est accueilli en héros à la Rochelle, la ville avait été libérée le 7 mai, la veille de l'armistice.

En 1948, il sera à Saint Jean d'Angély, Surgères, La Rochelle et Marans. Il viendra à Fouras en 1950.

Sa dernière visite en tant que Chef de l'État aura lieu les 13 et 14 juin 1963 de Jonzac à La Rochelle en passant par Saintes où 15000 personnes étaient rassemblées.

Il s'arrêtera à Vandré où bien sûr, la place était trop étroite pour contenir la population venue saluer le Général.



André Boutteaud

Mot du Maire

Bonjour à tous,

L'année 2020 se termine et nous ne pourrons oublier cette période qui marquera l'histoire de notre pays et du monde.

J'aimerais sincèrement vous remercier, vous, citoyens de La Devise, et vous féliciter d'avoir respecté les règles imposées pour sauver des vies. Ce respect a fait que notre territoire n'a quasiment pas été touché, donc merci à tous.

Je tiens à encourager nos artisans et nos commerçants qui ont redoublé d'efforts pour s'en sortir. Je souhaite que les mois à venir leur

permettent de retrouver beaucoup de clients parce qu'ils ont encore l'énergie. Merci à eux.

La nouvelle équipe municipale n'entre pas dans un début de mandat facile mais elle s'est bien adaptée. Nous avons organisé réunions de conseils et réunions de commissions en visioconférence ou par petits groupes de travail. C'est ainsi que les dossiers 2020 ont pu être menés.

Pour respecter notre programme, nous continuons de travailler et, préparons les petits et gros dossiers pour 2021, en souhaitant retrouver un fonctionnement normal au plus vite. Vous pouvez compter sur nous.

Un point positif : Les enfants, l'école et son équipe enseignante gérée parfaitement par la directrice, Karelle Robin. Dans un contexte compliqué, l'équipe enseignante a su fournir aux enfants un enseignement adapté et de qualité. La majorité des parents a apprécié ce travail.

Je terminerai par nos aînés. La privation des visites et du dialogue vous ont manqué, mais vous avez toujours le sourire. Vous avez su vous adapter à la situation et, vos remarques et gestes d'amitiés sont toujours présents.

Merci à vous tous et sincèrement je vous souhaite ainsi qu'à vos proches une excellente année 2021.

Pascal TARDY Sommaire Vie municipale p. 2 Dossier spécial p. 24 Vie scolaire p. 26 Vie intercommunale p. 28 Vie économique p. 31 Vie associative p. 52 Infos pratiques p. 42

Mairie de La Devise

7 rue Charles-Henrí Percheron Vandré La Devíse 17700

Q: 05 46 68 84 58

Horaires d'ouverture :

Lundí, Mardí et Jeudí: 14h00 à 17h00

> Mercredí : 10h00 à 12h00

Vendredí : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

Vie municipale

Conseil municipal

Gouvernance:



DECOURT Isabelle 1ère adjointe, en charge des affaires scolaires et périscolaires, sociales et culturelles



TARDY Pascal

Maire de La Devise

7ème vice président en charge des bâtiments, équipements et voiries à la CDC Aunis Sud



BAS Sylvain 2ème adjoint, en charge des bâtiments et de l'urbanisme



BERETTI Lydia

3ème adjointe,
en charge de la
communication, qualité de vie
et des manifestations



SAMAIN Philippe 4^{ème} adjoint, en charge de l'environnement

de La Devise

Conseillers Municipaux :



BOUTTEAUD Louis



CHAMPOUDRY Louisette



DAMPURE Guillaume



DUBOIS Richard



FRITSCH Aurélie



GRELET Aurélien



JOUBERT Emmanuel



MADEUX Samuel



MAINARD Nadine



MINISCLOUX Astrid



MASSE Gérard



ROUARD Alexandra



SIVADIER Amandine



STUMPERT Gislaine

Suppléants:



AUDUC Christine



BLANCHET Patrick

Commissions

Quel est le rôle des commissions municipales? •••••••

Elles sont destinées à faciliter le fonctionnement du conseil municipal dans le cadre de la préparation des délibérations.

Les commissions municipales sont des commissions d'étude. Elles ont un rôle consultatif et donnent un avis sur les affaires relevant de leur domaine de compétence, devant être soumis au conseil municipal. Elles ne disposent d'aucun pouvoir propre, le conseil municipal étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune.



Elle sont créées au conseil municipal après l'élection du Maire et des adjoints.

Quelle est la composition d'une commission? •••••••

Chaque commission est composée généralement de 6 membres (soit l'adjoint responsable de la commission et 5 conseillers : 4 membres pour la majorité et un pour la minorité). Chaque conseiller est à même de choisir deux ou trois commissions dont il fera partie.

Liste et composition des commissions municipales: •••••••

Voirie	Bâtiments	Urbanisme	Aménagement Tourisme Commerces/artisanats	Affaires scolaires et périscolaires
Pascal TARDY	Sylvain BAS	Sylvain BAS	Pascal TARDY	Isabelle DECOURT
Routes Espaces verts	Patrimoine Travaux et entretien	Urbanisme PLUIH	Réserve foncière/habitat Gestion/acquisition Location/session Zone artisanale Commerce/artisanat Tourisme vert	Périscolaire Scolaire Restauration scolaire /jeunesse
Isabelle DECOURT Gérard MASSÉ Emmanuel JOUBERT Richard DUBOIS Philippe SAMAIN Alexandra ROUARD	Alexandra ROUARD Samuel MADEUX Emmanuel JOUBERT Philippe SAMAIN Aurélie FRITSCH Nadine MAINARD	Samuel MADEUX Isabelle DECOURT Gérard MASSÉ Louis BOUTTEAUD Amandine SIVADIER	Astrid MINISCLOUX Louis BOUTTEAUD Philippe SAMAIN Aurélie FRITSCH Alexandra ROUARD Louisette CHAMPOUDRY	Alexandra ROUARD Amandine SIVADIER Lydia BERETTI Ghislaine STUMPERT

municipales

Culture Social	Communication Qualité de vie Manifestations	Environnement	Finances	Santé Médícal
Isabelle DECOURT	Lydia BERETTI	Philippe SAMAIN	Pascal TARDY	Pascal TARDY
Associations Médiathèque Aide sociale CMJ	Site Internet Bulletin municipal Fleurissement Animations Cimetière	Entretien des haies et fossés Gestion de l'eau Biodiversité/chasse Bois de la Bastière	Budgets Maîtrise des dépenses	
Ghislaine STUMPERT Nadine MAINARD Samuel MADEUX Lydia BERETTI Guillaume DAMPURÉ Aurélien GRELET	Guillaume DAMPURÉ Samuel MADEUX Aurélien GRELET Ghislaine STUMPERT Astrid MINISCLOUX Nadine MAINARD Louisette CHAMPOUDRY	Richard DUBOIS Gérard MASSÉ Louis BOUTTEAUD Lydia BERETTI Aurélie FRITSCH Emmanuel JOUBERT	Amandine SIVADIER Louis BOUTTEAUD Lydia BERETTI Louisette CHAMPOUDRY	Aurélie FRITSCH Amandine SIVADIER Ghislaine STUMPERT



Conseil Municipal Jeunes

Visite de l'Élysée ••••••

Le mandat du Conseil Municipal Jeunes 2017-2020 se terminant et après avoir emmené les jeunes élus au Sénat et à l'Assemblée Nationale en 2018, Samuel MADEUX, le référent, souhaitait leur offrir une visite du palais de l'Élysée.

C'est en février 2019 que tout commença par un courrier au Président de la République pour solliciter une visite. Il aura fallu une relance début septembre



pour avoir une réponse positive à notre demande, par courrier, le 13 septembre 2019. Nous étions conviés, avec les jeunes élus du CMJ de St Pierre La Noue, à nous rendre à Paris. Après de nombreux appels pour obtenir un RDV auprès du secrétariat du commandement militaire de la Présidence de la République, nous validions enfin notre visite pour le vendredi 07 février 2020.



Ce sont 21 jeunes élus au total, regroupant les 2 communes, et 18 adultes qui sont partis ce vendredi 07 février au départ de la Gare de Surgères en direction de Paris Montparnasse pour une journée bien rythmée :

A notre arrivée à la gare à 11h35, nous avons déjeuné à la brasserie Bouillon Chartier puis nous nous sommes rendus au palais de l'Élysée pour une visite décalée à 15h30 au lieu de 14h30 à cause de l'agenda du Président. Compte tenu de sa présence, la visite a été écourtée et nous n'avons pas pu voir tous les salons du site. Un petit regret pour les

jeunes qui auraient aimé rencontrer notre Président Emmanuel MACRON mais le CMJ de St Pierre La Noue a pu remettre au guide des pots de miel de leur rucher et le CMJ de La Devise, par l'intermédiaire de Marie Véronique, une galette charentaise.

À l'issue de cette visite, nous avions rendez-vous au musée de l'Homme où nous avons pu admirer l'exposition permanente « Je Mange Donc Je Suis ».

Ensuite, au Trocadéro, nous avons pu assister à une vue magnifique de la TOUR EIFFEL illuminée et clignotante.



Enfin, nous avons regagné la gare pour prendre le TGV à 20h27 en direction de Surgères.

Nous remercions:

- L'ensemble du personnel du palais de l'Élysée pour leur accueil et disponibilité malgré l'emploi du temps contraint du Président,
- Notre adjoint Gaël THOMAS, pour avoir assuré la logistique dans nos déplacements en métro,
- Les jeunes élus pour leur sérieux, les adultes présents pour avoir assuré les photos et l'encadrement,
- Le Vandré Football Club qui a assuré la gestion financière du déplacement,
- Les municipalités de LA DEVISE et ST PIERRE LA NOUE pour avoir financé une bonne partie de ce voyage pour les jeunes élus.





Rétrospective ••••••

La semaine suivant cette visite magnifique, soit le 15 février 2020, les membres de la commission CMJ de La Devise avaient convié à la salle de St Laurent de la Barrière les jeunes élus des mandats 2015/2017 et 2017/2020 pour faire la rétrospective de leurs actions.

En remontant un peu le temps, Samuel MADEUX, référent, indique qu'il avait participé au CMJ qui à l'époque avait été créé pendant un mandat d'André BOUTTEAUD avec comme tuteurs Michel RIGAUDEAU et Patrice HELK qui fût une expérience enrichissante.

C'est tout naturellement qu'en 2014, le conseil municipal le suit pour développer cette initiative au sein de notre commune.

André BOUTTEAUD, maire honoraire, avait laissé un message qui a été lu à l'assemble, félicitant les jeunes élus de leur engagement pour le territoire.

La présentation Power Point, retraçant les actions menées pendant ces 2 mandats, dont le second a été riche en évènements, a été appréciée. Concluant cette présentation, le référent s'est exprimé :

« Ce bilan est pour moi une réussite car nous avons pu initier les jeunes dans des projets divers et variés aussi bien festifs (les soirées dansantes), sportifs (city stade, parcours pédestre). Cela a permis de montrer aux jeunes toutes les contraintes (lourdeur administrative, finances,...) qui sont engagées lors de la création et réalisation d'un projet. J'espère avoir pu contribuer à leur épanouissement et que des vocations naitront dans les prochaines années pour nous succéder au sein de la municipalité. Encore merci à tous les membres (Marie Véronique, Suzette, Lydia, Aline, Nicolas, Guillaume, Gael et Pascal) qui ont toujours répondu présents. »

Enfin, il était tout naturel de remercier une personne qui s'est beaucoup investie au conseil municipal et dans le CMJ : SUZETTE.

Les jeunes élus ont tenu à lui offrir une carte de remerciements ainsi que 2 cadeaux :

- un puzzle personnalisé avec la photo des élus 2017 2020
- un coussin personnalisé avec la photo des élus 2015 2017



Pour conclure, c'est journée bilan nous avons inauguré le parcours RANDOLAND, initiative des jeunes élus en partenariat avec la commune, le département et la CDC AUNIS SUD.



Le parcours de balades ludiques a été inauguré

LA DEVISE

Le projet Randoland est à l'initiative du conseil municipal des jeunes. Le premier parcours a été inauguré, samedi 15 février.

Le premier parcours de Randoland va permettre de découvrir La Devise centre bourg historique. Ce jeu de piste, sous forme d'enquête, est adapté à tous les âges. Avant son inauguration, Élise Cateau, jeune maire du CMJ, a indiqué qu'elle avait « passé une année inoubliable. C'est vraiment quelque chose que je n'oublierais jamais ».

Soutenu par le Département et la CDC

Le premier conseil municipal des jeunes a été initié par l'ancien maire, André Boutteaud, en 1996. Samuel Madeux, actuel conseiller municipal en charge du CMJ en faisait partie. « Pour moi, cela a été une expérience très enrichissante. C'est pour ça que j'ai intégré l'équipe de Pascal (Tardy) en 2014. Aujourd'hui,



Le jeune maire, Élise Cateau, a coupé le ruban tricolore pour inaugurer le parcours Randoland (© O.H.)

je pense qu'on peut s'en féliciter. C'est une belle initiative ». Le projet Randoland a per-

Le projet Randoland a permis aux jeunes conseillers de se rendre compte descontraintes pour monter un tel projet. Ils ont dû démarcher de nombreux partenaires pour boucler le budget.

nombreux partenaires pour boucler le budget. Ce projet, d'un coût de 540 €, a été subventionné à hauteur de 162 € par le Conseil départemental, et 216 € par la communauté de communes Aunis sud, dans le cadre de la Bourse initiative jeunes. La présentation de Randoland avait été faite le 21 septembre dernier, dans le cadre des Journées du patrimoine. Le parcours définitif sera distribué à l'Office de tourisme et à la CDC Aunis sud.

Il est à noter que 250 maquettes ont été offertes par l'entreprise prestataire du jeu de piste.

de piste.
Rappelons que jeunes et moins jeunes doivent trouver une phrase magique, en répondant à différentes questions.

Odette Huet

La nouvelle équipe ••••••

Début juillet 2020, le conseil municipal a souhaité lancer un appel à candidatures pour élire les nouveaux conseillers municipaux jeunes pour la mandature novembre 2020 - février 2023.

Un courrier a été adressé à 39 jeunes nés entre 2009 et 2011, vivant sur notre commune ou fréquentant notre école primaire.

À la date limite du 25 août, 6 jeunes avaient candidaté. Estimant que le nombre était insuffisant, la commission a délégué Lydia et Samuel pour se rendre en classe de CM1-CM2 le vendredi 25 septembre, avec l'accord de Karelle, la directrice, pour présenter les attentes et les actions d'un CMJ.

Nous avons pu capté l'attention de 5 nouveaux candidats portant ainsi le nombre de candidatures à 11 :



Louna BAS



Eléa DAVERAT



Lucas FRITSCH
11 ans



Julien GENDRAUD

9 ans



Sélène NAEGELY9 ans



Clément NICE 10 ans



Anais PFAUWADEL

11 ans



Elise PRADERE 10 ans



Lilou SCHEID



Enzo SCHMITT



Blanche THOMAS

10 ans

10 ans 9 ans

Ensuite, chacun des 11 candidats a été convié à une séance de travail le 17 octobre (Salle des fêtes de Vandré) pour recueillir leurs idées et préparer les élections du 14 novembre.

Les idées retenues, parmi plusieurs thématiques, sont les suivantes :

ENVIRONNEMENT

- Ramasser les déchets dans la nature,
- Intervenir en classe pour parler de la biodiversité.

SPORTS ET LOISIRS

- Faire un skate parc à Chervettes,
- Lâcher du poisson au lac de l'Obrée et de la Grève
- Créer une association de pêche pour les enfants.

AMENAGEMENT

- Mettre des toilettes au city stade,
- Changer la signalétique du parcours Randoland,
- Installer des tables de ping-pong à l'aire de jeux,
- Sécuriser le city stade du lac (pare-ballons)?

CULTURE ET ANIMATION

- Faire un marché de noël avec l'école,
- Organiser des soirées «samedi tout est permis»,
- Partir en voyage en Espagne,
- Mettre en place un concours des maisons fleuries.

Compte tenu de la crise sanitaire, les élections n'ont pu avoir lieu comme prévu le 14 novembre.

Toutefois, les élections ont pu être assurées le samedi 12 décembre de 10h à 12h à la salle des fêtes de Vandré.

Le bureau de vote a été tenu par chacun des candidats qui ont veillé au respect des étapes réglementaires pour que chaque électeur puisse voter.

À l'issue du dépouillement, les résultats suivants ont été proclamés :



Inscrits: 39	Votants: 19	Bulletins exprimés : 17
NOM	PRÉNOM	Nombre de voix
BAS	LOUNA	16
DAVERAT	ELEA	17
FRITSCH	LUCAS	15
GENDRAUD	JULIEN	16
NAEGELY	SELENE	17
NICE	CLEMENT	15
PFAUWADEL	ANAIS	16
PRADERE	ELISE	16
SCHEID	LILOU	17
SCHMITT	ENZO	17
THOMAS	BLANCHE	16



L'élection du maire et de ses adjoints a eu lieu le jeudi 17 décembre à 18h30.

Maire: Lucas Fritsch

1 eradjoint: Eléa Daverat

2 eme adjoint: Louna Bas

3 eme adjoint: Enzo Schmitt

Budget prévisionnel 2020

Budget prévisionnel 2020 - Section de fonctionnement •••••••

TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 9	25 534 €		
Charges à caractère général	221 231 €		
Charges de personnel et frais assimilés	382 200 €		
Autres charges de gestion courante	79 543 €		
Charges financières (intérêts d'emprunts)	5 500 €		
Charges exceptionnelles	1 500 €		
Virement à la section d'investissement	231 760 €		
Opérations d'ordres (amortissements)	3 800 €		
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 925 534 €			
Atténuations de charges (remboursements sur charges de personnel)	7 790 €		
Produits des services, domaine et ventes diverses (concessions, redevances cantine et garderie, redevances d'occupation du dom	22 754 € naine public, etc.)		
Impôts et taxes 488 090 € (taxes foncières et d'habitation, attribution de compensation versée par la CDC Aunis Sud, fonds de péréquations, taxe additionnelle aux droits de mutation, etc.)			
Dotations, subventions et participations (dotation forfaitaire, de solidarité rurale, de péréquation, fonds de compens Aunis Sud et CAF pour accueil périscolaire, etc.)	169 245 € sation de la TVA, subventions CDC		
Autres produits de gestion courante (revenus des immeubles, locations de salles, etc.)	13 800 €		
Produits financiers et exceptionnels	3 300 €		
Excédent de fonctionnement reporté (résultat 2019)	220 555 €		

Le saviez-vous ?

Créé par la loi de finances de 2011 et mis en place en 2012, à la suite de la suppression de la taxe professionnelle.

Le FPIC est un fond de péréquation. Des territoires sont bénéficiaires, d'autres sont contributeurs. Ce versement ou contribution est déterminé en fonction de 3 indicateurs mesurant la « richesse du territoire » :

- Le revenu par habitant, comptant pour 60%
- Potentiel Financier Agrégé, comptant pour 20%
- L'effort fiscal, comptant pour 20%

DUMENTE (III)

À ce jour, le territoire AUNIS SUD est bénéficiaire du FPIC.

Son montant est déterminé pour l'ensemble Intercommunal puis réparti entre la CDC Aunis Sud et les communes.

Montant perçu en 2019 et 2020 par la commune de La Devise : 21 671 €

Budget prévisionnel 2020 - Section d'investissement

TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 639 51	L8 €
Travaux églises	5 000 €
Bâtiments communaux	88 881 €
Frais d'études (défense incendie et schéma d'accueil simplifié La Bastière)	8 740 €
Structure de jeux école maternelle, travaux ancienne mairie de Chervettes, réfection de la couverture de la garderie et local des aînés, tondeuse, chaudière gaz secours bâtiments scolaires et mairie, ateliers, etc.	80 141 €
Voirie	123 301 €
Frais d'études desserte en réseau gaz	25 000 €
Pancartes de signalisations, éclairage public, travaux voirie	98 301 €
Centres bourgs	38 380 €
Solde de la participation communale traverses départementales	
de Vandré	28 380 €
Aménagements sécurité	10 000 €
Écoles	22 783 €
Travaux d'accessibilité et plafond acoustique cantine, achat de mobilier et d'équipement vidéo, etc.	22 783 €
Mairie	31 725 €
(vidéoprotection, aménagement des archives, mobilier)	31 725 €
(viacoprotection, amenagement acs aremives, mosmer)	31 /23 €
Opérations financières	273 583 €
Résultat d'investissement (résultat 2019)	220 733 €
Remboursement d'emprunts en capital	52 000 €
Autres opérations financières	850€
Avance pour équilibre du budget lotissement (opération de stock)	45 000 €
(operation de Stock)	
Participation du syndicat d'électrification sur éclairage public	10 865 €

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT : 639 51	L8 €
Travaux église	0€
- All All All All All All All All All Al	
Bâtiments communaux	19 339 €
Subvention du Département (20 %)	1 040 €
Subventions du Département Subventions de l'État	11 481 € 6 818 €
Voirie	25 000 €
Remboursement des frais d'études desserte en réseau gaz par un don de la blanchisserie Anett	25 000 €
Control Lawrence	0.6
Centre bourgs	0€
Écoles	63 712 €
Subventions du Département	27 765 €
Subventions de l'État (dont subvention sur travaux école maternelle réalisés en 2019)	35 947 €
Mairie	6 450 €
Subventions du Département (vidéoprotection)	4 375 €
Subventions de l'État (vidéoprotection)	2 075 €
Opérations financières	461 933 €
Virement de la section de fonctionnement	231 760 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	188 173 €
Fonds de Compensation de la TVA	27 700 €
Autres opérations financières	14 300 €
Amortissements	3 800 €
Versement pour équilibre du budget lotissement (opération de stock)	48 419 €
Participation du syndicat d'électrification sur éclairage public	10 865 €
. a. a.s.p.a.on an symmetra a creatimental sur columnge public	10 000 0

Équipements / Travaux voirie 2020

Chaque année, une partie du budget de la commune est investie dans l'entretien de nos voiries, l'aménagement et l'équipement de la commune.

Voiries ••••••



Virage de la Davière et chemin :

Réfection de la route *Coût total : 6 204,00* €

Le bas Chiron



Avant travaux





Chemin le Trudeau - les Rues









Réfection des routes Coût total : 7 260,00 €

Divers programmes d'entretien sur voirie

Budget total sur la commune historique de Vandré :

Budget total sur les communes historiques de Chervettes et Saint-Laurent de la Barrière :

Divers travaux/aménagements: •••••••



Cimetière de Saint-Laurent de la Barrière :

Enduit d'un mur du cimetière Coût total : 750,00 €



Monument aux morts de Chervettes :

Rafraîchissement du monument aux morts effectué par Yves HYACINTHE

Menuiserie Foyer Rural:

Réfection de deux menuiseries dans le local de l'association Coût total : 1 195,20 €





PRL « les jardins de Vandré » :

Remplacement de candélabres Coût total : 3 252,00 €



Programme d'entretien annuel des haies et des fossés

Aménagement d'une salle pour le CMJ (Saint-Laurent de la Barrière)

La municipalité a souhaité mettre à disposition du Conseil Municipal Jeunes une salle pour ses réunions.

Cette salle se trouve à l'étage de la mairie de Saint-Laurent de la Barrière. Celle-ci a été rénovée par les agents de la commune.





Nouveau panneau de signalisation de la randonnée « rando'Land » :

Installation de 15 panneaux indiquant la randonnée Coût total : 330,00 €

Divers programmes d'entretien des locaux :

Travaux de mise en eau chaude :

Sanitaire de l'école Coût total : 1 942,80 € Remplacement du chauffe-eau de la cantine Coût total : 986,40 €

Équipements ••••••



École maternelle :

Installation d'une structure de jeux

Coût total : 10 788,60 €

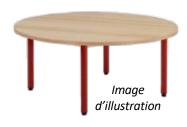
Répartition du coût global :

Subvention du conseil départemental : $2700,00 \in DETR$: $2250,00 \in Reste$ à charge communal : $5838,60 \in C$

Restaurant scolaire:

Achats de table de cantine pour les maternelles

Coût d'achat : 603,22 €





École, classe GS/CP:

Achats de tables et de chaises + un vidéo projecteur

Coût d'achat : 3 399,76 €

Parc informatique de la mairie :

Rajout de mémoire + mise à niveau d'un ordinateur

Coût d'achat : 498,00 €

Achat d'un poste informatique Coût d'achat : 1 134,00 €





Achat d'un tracteur tondeuse

Coût d'achat : 19 7 64 €

Désinfection des bâtiments communaux

Nébulisation de l'école, la mairie et la bibliothèque. (dispersion d'un liquide enfiler gouttelettes)



Cérémonies et lête municipale

Les restrictions gouvernementales liées à la crise sanitaire de la Covid 19 ont contraint l'équipe municipale à commémorer les différentes cérémonies dans l'intimité et à annuler son traditionnel repas pour les aînés de la commune de La Devise.

Les cérémonies •••••••

Malgré la crise sanitaire, les commémorations du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918 ont été maintenues en comité restreint et dans le respect des gestes barrières.

En effet, que ce soit à Chervettes, Saint-Laurent de la Barrière ou à Vandré la cérémonie a consisté en un dépôt de gerbe effectué par Pascal Tardy (*Maire de La Devise*), ou un de ses adjoints, en compagnie du portedrapeau M. Renaud.







La distribution de colis

Ne pouvant organiser le repas annuel en faveur des aînés de la commune, l'équipe municipale a tenu malgré tout à leur porter attention.

Action symbolisée par la distribution de colis gourmands.



104 colis ont ainsi été distribués.



De plus, lors des confinements, l'équipe municipale a tenu à prendre régulièrement des nouvelles de nos aînés par le biais d'appel téléphonique.

Clin d'œil

Un départ à la retraite bien mérité!!! ••••••

André Bréchoire est arrivé au service technique de Vandré en avril 1996, Soit 25 ans de service, M. Boutteaud, Maire de l'époque l'avait alors recruté.

André est une personne exceptionnelle à tous points de vue, très impliqué dans son travail et pour les citoyens, une vie personnelle, comme beaucoup d'entre nous, compliquée, mais il a toujours su relever la tête, la chance il n'en a pas eu beaucoup mais il ne se plaignait jamais.

Sa patience, l'envie de bien faire, le caractérise.

Il venait travailler avec le sourire et l'esprit du service chaque jour.

Si il n'y a pas de personnes irremplaçables, André fait partie des gens très difficiles à remplacer!

André, ta bonne humeur et ton courage, vont nous manquer.

Au nom de la devise je te souhaite une agréable retraite avec ton épouse Mounia et tes enfants.

Respect et merci André.



Les nouveaux agents •••••••



Stéphanie Nicolas

Responsable Ressources Humaines, Responsable du service scolaire et périscolaire et Responsable administratif

Christelle Scheldeman

Directrice de l'accueil collectif de mineurs sur les temps périscolaires (garderie matin et soir, pause méridienne)



GS-CP

Mélodie Roy-Valegeas

Animatrice de l'accueil collectif de mineurs sur les temps périscolaires (garderie matin et soir, pause méridienne)

Dossier spécial:

Fin 2018, le département adopte le Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles (SDENS) pour la période 2019-2029. Cette politique est financée par la taxe d'aménagement et l'écotaxe sur le territoire de l'île de Ré.

- 130 sites ont été identifiés par le département d'un point de vue de leur richesse naturelle et paysagère.
- 50 de ces sites sont devenus actifs dès 2019 dont les 14 anciens Pôles Nature.
- 80 autres sites ont vocation à intégrer progressivement le réseau des E.N.S. à moyen et long terme.

C'est en 2018 que le département identifie les Bois de la Bastière comme site candidat pour intégrer le Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles.

Un peu d'histoire

Depuis 1963, les terres et les bois de la Bastière, propriété du Curé de la BRUNIÈRE, sont loués sous un Bail de carrière. A son décès, le propriétaire fait don de ses biens à la communauté « Les Pères de la Plaine ».

En 2007, les bois sont classés « protégés » par le Conseil Général de l'époque suite au projet d'enfouissement dans ces mêmes bois par la société NICOLIN.

Lorsque « Les Pères de la Plaine » mettent en vente, le Conseil Général utilise son droit de préemption mais donne priorité aux communes de St Laurent de la Barrière, Genouillé et Annezay pour acquérir les biens avec une subvention, à condition que la gestion soit confiée à un organisme habilité.

St Laurent et Genouillé créent leur propre syndicat de gestion de leur bois.

En 2013, ces deux communes demandent auprès de l'ONF (Office National des Forêts) l'application du Régime Forestier sur ce site. La commune d'Annezay quant à elle n'a pas souhaité faire gérer sa partie de bois par un organisme habilité.

En juin 2015, la préfecture valide la demande de Régime Forestier et la location des bois par les deux communes se poursuit.

En 2020, suite à l'adoption du Schéma Départemental des E.N.S, un syndicat de gestion des Bois de la Bastière, commun aux communes de La Devise et Genouillé est créé prenant en compte cette dimension « Espace Naturel Sensible ».

Environnement, quoi de neuf?

Pourquoi nous intéressons-nous particulièrement à cet espace ?

Les communes de La Devise et Genouillé ont la volonté de valoriser notre patrimoine et la richesse de notre territoire.

En effet, la liste des projets est longue et nous pouvons imaginer



- Un lieu de balade (à pied, en VTT, à cheval) dans un environnement agréable et de qualité.
- Un lieu d'éducation à l'environnement à destination de nos jeunes et plus particulièrement nos deux écoles primaires de Vandré et Genouillé.
- Un lieu pour des activités associatives ou des manifestations sportives.
- Un lieu pour des activités de tourisme, d'écotourisme.
- Un lieu de loisirs basé sur la découverte du patrimoine naturel.
- ...

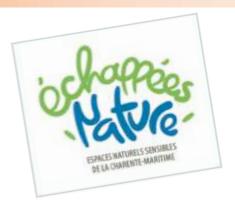
Les conditions sanitaires de 2020 n'ont pas permis à la commission départementale de se réunir en fin d'année pour statuer sur la candidature de notre site à être classé actif. Ainsi elle ne peut prétendre aux subventions permettant la gestion et la création d'aménagements sur ce site.

Nous avons cependant bon espoir qu'elle puisse se réunir début 2021.

Les projets ne manquent pas, d'autant plus que le département a identifié un autre site de notre territoire, proche des Bois de la Bastière, qui est également candidat à devenir site sensible.

Notre territoire est riche, mettons-le en valeur, préservons-le!





École de La Devise

Effectifs / Équipe enseignante : ••••••

Pour l'année scolaire 2020/2021, l'école de La Devise accueille 96 élèves sur les quatre classes. On compte actuellement : 23 PS–MS: Elise BOULAIGRE et Nelly TARDY (ATSEM)

21 GS-CP: Sandra PRONO

26 CE1-CE2: Muriel FERRY

26 CM1–CM2: Karelle ROBIN (directrice) et Olivier CAILLAUD



Pédagogie scolaire:

Cette année 2020, très particulière, ne nous a pas permis de réaliser nos sorties scolaires, ou autres activités

prévues. Néanmoins, en juin, les élèves de CM ont pu être récompensés pour leur participation au concours de dessin organisé par la Fédération des donneurs de sang bénévoles, ceci après un travail sur ce qu'est : Donner son sang.



Remise des récompenses par la municipalité et les bénévoles des donneurs de sang L'école continue son travail sur l'éducation à l'environnement et au développement durable et a obtenu en 2020 le label E3D.



Parmi les projets pour cette année scolaire, la classe de CM a démarré une correspondance avec une école espagnole.

Le but de cette correspondance est de connaître et échanger des informations sur les traditions, la culture et les coutumes entre les deux villages, de développer les compétences de communication orale et écrite des élèves, et de les sensibiliser à la connaissance d'autres cultures et pays.

Des échanges de courriers postaux et électroniques sont prévus tout au long de l'année.

Ainsi, les élèves se feront de nouveaux amis grâce aux nouvelles technologies.



Conseil d'école:

Les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école ont lieu le 9 octobre 2020. Ont été élus :

Titulaires:

Julien Amrani **Maxime Simonnet** Béatrice Le Prévost Virginie Costerg

Alexandra Rouard Jimenez Jean-Baptiste Chicot



Communauté de Communes Aunis Sud

Comme vous le savez, j'ai pris des nouvelles fonctions aux bâtiments et aux services techniques de la CDC.

Je salue l'accueil qui m'a été réservé par les responsables des services et je pense surtout à François Percot, pour qui le travail en partenariat est un plaisir au quotidien.

Nous avons beaucoup de gros projets sur notre territoire Aunis Sud (32 000 habitants) et dont tous pourront bénéficier.

Les services techniques de la Communauté de Communes sont situés à Aigrefeuille. Ce service est comme une entreprise. Il est présent 7 jours sur 7 pour répondre aux attentes de la population qui utilise notamment tous les équipements sportifs et les infrastructures.

Les différentes missions: 260 000 m² de fauchage mécanique, 130 000 m² de tonte, 26 350 m² de bâtiments en entretien, 6 400 m² de fauchage manuel, 9 zones d'activités etc...

Les services techniques sont représentés par une équipe de femmes et d'hommes gérée avec passion par Christophe Ballanger.

Je ne vous ai jamais caché ma vision sur la CDC qui sert tout le territoire et ce petit message n'est qu'un échantillon. J'aurai plaisir à vous faire découvrir cet EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) au fil des mois.

Je n'oublie pas le chef d'orchestre. Merci Jean. Je terminerai par une vérité :

« Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin. »

Pascal Tardy



Les élus de La Devise au sein des commissions intercommunales : ••••••••



Ces groupes de travail thématiques sont chargés d'élaborer les dossiers liés à un domaine de compétence particulier et de formuler des propositions avant qu'elles ne soient transmises au Bureau et discutées en Conseil.

Placées sous l'autorité des Vice-Présidents, elles sont au nombre de 15 pour le mandat 2020-2026.



Commission d'appel d'offres & commission permanente des marchés

Pascal Tardy (titulaire)



Commission extracommunautaire tourisme

Lydia Beretti



Commission extracommunautaire équipements, bâtiments, voiries

Pascal Tardy



Commission extracommunautaire environnement

Sylvain Bas



Commission extracommunautaire enfance jeunesse famille

Isabelle Decourt



Commission extracommunautaire aménagement des terrains familiaux

Pascal Tardy et Samuel Madeux



Commission extracommunautaire culture

Guillaume Dampuré



Commission extracommunautaire planification et urbanisme

Amandine Sivadier



Commission extracommunautaire finances

Pascal Tardy



Commission extracommunautaire sport

Samuel Madeux



Commission extracommunautaire développement social

Amandine Sivadier



Commission extracommunautaire mutualisation

Pascal Tardy



Conseil d'administration du CIAS

Isabelle Decourt



Commission intercommunale des impôts directs

Louisette Champoudry



Comité syndical du SYMBO

Louis Boutteaud (titulaire)



Comité syndical de l'établissement public territorial du bassin de la Charente

Pascal Tardy (titulaire)



Comité syndical du syndicat mixte eau 17

Sylvain Bas (suppléant)



Comité Syndical du Syndicat Mixte Charente Aval (SMCA)

Richard Dubois

Nouveaux commerces de La Devise

L'addict





Ouverture:

Le lundi mercredi jeudi et dimanche : 11h30 à 14h et de 18h30 à 22h30

Le vendredi et samedi : de 11h30 à 14h et de 18h30 à 23h

Fermé le mardi

Les Flammekueches d'Hélène

Présent tous les jeudis des semaines impaires, à Chervettes, place du prieuré.

: 06.15.22.56.04 LES CLASSIQUES LA TRADITIONNELLE : (CRÉME, LARDONS, OIGN LA GRATINÈE : (CREME, LARDONS, OIGNONS, GRUYERE LES SUCRÉES LA CHAMPIGNON : (CRÈME CHAMPIGNO A CHAMPIGNON GRATINÉE CHÉVRE MIEL : LES SPÉCIALITÉS GOURMANDES LES SPÉCIALES LA PERSILLÉE : (CREME AILLEE, LARDO - MINI KOLIGEI HOPE SHORÊ OLI SALÊ à 36 OLI 106 les 4 - BRETZEL SALÉE à 1€ OU 4€ les 5 -BRETZEL GRATINEE à 1.20€ OU 5€ les 5 - BRETZEL SURPRISE (6 pers.) à 28€ - STREUSSEL (6 pers.) à 10€ - KOUGELHOPF SUCRÈ OU SALÈ (15 parts) à **18€** PAIEMENT EN ESPÈCES OU EN CHÈQUES utes nos tartes peuvent être faites sans lardons ou oignons

Vie associative

Les associations de chasse ••••••

Chervettes:

Le bureau se compose comme suit :





Président : Bruno Chaigneau

Vice président : Pascal Barrillot

Secrétaire : Jean-Raymond Barbin

Trésorier : Jean-Marie Lesne

Administrateur : Daniel Rousseau

Bernard Braudeau

Jean-Claude Bonnamy

Vandré:

L'association communale de chasse agréée de Vandré compte 50 adhérents pour la saison 2020-2021.



L'ACCA continue d'assurer sur son territoire le développement du gibier et de la faune sauvage avec la mise en place d'un plan de gestion faisans, lièvres et grands gibiers. Elle a pour but d'effectuer la régulation des espèces nuisibles sur la commune et d'apporter la contribution des chasseurs à la conservation des habitats naturels de la faune et de la flore en implantant haies champêtres et jachères.



Saint-Laurent de la Barrière :

Une première édition réussie!!!

L'association a fait un diner dansant le 7 Mars 2020 à la salle des fêtes de Vandré où se sont réunis 130 personnes dont 30 musiciens de l'association musicale de l'espérance de Boisse sur scène qui ont mis une belle ambiance avant la Covid 19.



L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 11 juillet 2020 à la salle de la mairie de St Laurent de la Barrière. 23 chasseurs avaient une carte de sociétaire sur notre territoire. Les prélèvements sont les suivants :

21 faisans	20 perdrix rouges	
18 perdrix grises	28 lièvres	
10 cailles	6 palombes	
0 bécasse	1 Tourterelle	
5 bécassines	6 battues de chevreuils ont eu lieu	

Président :	Nicolas Viacroze	
Vice président :	Cyrille Pierrot	
Secrétaire :	Tanguy Grellier	
Secrétaire adjoint :	Gérard Seguin	
Trésorier :	Bernard Braudeau	
Trésorier adjoint :	Georges Magny	

Nous vous donnons rendez-vous le 21 mars 2021 pour notre dîner dansant à la salle des fêtes de Vandré-La Devise.

Biblio'Muse



2020 ! Malgré une année difficile et complexe à gérer, les activités au sein de la bibliothèque ont encore rempli leur objectif, à savoir : comment et quand reprendre les loisirs ?

Dans un premier temps, la bibliothèque a fonctionné quelques samedis de mai à juillet, en « drive » et à partir de septembre 2020 (avec précautions sanitaires d'usage) : réouverture de ses portes, ainsi que reprise des « ateliers lecture ».

Nos activités au cours de cette année :

La nuit de la lecture avec « escape game », le 18 janvier.

Geoffroy de PENNART, illustrateur-graphiste auteur de livres pour la jeunesse, nous a rendu visite le 22 janvier, pour présenter quelques-uns de ses ouvrages et animer un atelier dessin autour du thème du loup.

Le réseau des bibliothèques Aunis Sud a prévu un « prix des lecteurs » sur la période du 1^{er} mars au 1^{er} décembre. Le choix

s'est porté sur 5 livres avec vote du préféré ; le résultat de ce vote aura lieu en janvier 2021.

Les Journées du Patrimoine ont eu lieu, mais uniquement au Musée.

La « Ronde des Histoires » s'est déroulée le 24 septembre,

Puis le spectacle des « Chapitreries des Petits » le 9 octobre.





Geoffroy de PENNART

Tout au long de l'année, un achat régulier de livres est réalisé, aussi bien pour les « adultes » que pour la « jeunesse ».

Rappel : la bibliothèque est ouverte les mardis de 15h30 à 17h, mercredis de 14h à 15h et les samedis de 10h30 à 12h dont les permanences sont relayées par des bénévoles, afin de vous recevoir et vous guider dans les meilleures conditions. Le prêt des livres est gratuit ! N'hésitez pas à vous inscrire.

La visite du musée est toujours possible sur demande auprès de Mr BOUTTEAU ou à la mairie.

Club de l'amitié

Présidente : Evelyne Baudouin

Secrétaire : Nadine Rangin

Secrétaire adjoint : Diane Caffet

Trésorier : Arlette Savignat

Trésorier adjoint : Francis Neaud

Membres: Caroline Amélineau/Tourneur

Eliette Boucard
Marcelle Breton
Gérard Charron
Liliane Charron
Raymonde Devilliers
Dominique Loiseau
Dominique Magnin
Yolande Noureau
Catherine Wersinger

Manifestations 2020:

12 janvier : Théâtre troupe St Loup

• 25 janvier : Belote

08 février : Assemblée Générale et repas

• 23 février : Théâtre Clair de Lune

Face à une situation inconnue, telle que la pandémie, qui perdure, le conseil d'administration s'est interrogé quant au maintien des activités prévues à l'agenda 2020. Les annulations ont été décidées à très grand regret, suite au confinement du mois de mars.

Pour tous les foyers, ce fut des moments d'épreuves, de souffrances, d'isolement et particulièrement pour les personnes âgées adhérentes ou non à notre club.

Plus de rencontres à notre salle le jeudi, plus de chorale le lundi, mais il faut garder ce lien social et affectif par des appels téléphoniques, des gestes de solidarité les uns envers les autres, tout en respectant les gestes barrières, mais surtout ne laisser personne dans l'oubli, l'abandon ou l'indifférence, sociétaire ou pas, de notre club.

Le conseil d'administration reste à votre écoute en cas de besoin pendant cette période anxiogène.

La présidente Evelyne Baudouin



Comité Associatif La Devise

<u>Le C.A.L.D organise diverses animations tout au long de l'année, dont :</u>

- Tous les deux ans la Fête du Pain
- La fête de l'été
- Loto
- Etc....

Présidente : Glousieau Aurélie

Secrétaire : Drai Rebecca

Trésorier : Drai Michael

Membres: Amélineau/Tourneur Caroline,

Touzeau Jonathan

Nous sommes à votre disposition pour toute demande ou toute idée de manifestation future ou pour devenir bénévole.

Adresse mail: rebeccadan@hotmail.fr

Téléphone: 06.71.34.35.70 ou 06.60.46.41.83







EAPV ••••••

En cette année 2020, compte tenu de la situation sanitaire, l'association n'a pu ouvrir l'étang de la grève afin d'y organiser des manifestations (48h carpe).

Pour des raisons personnelles, le 19 octobre, Ludovic PASCAUD, le président de l'association a remis sa lettre de démission à la mairie.

Il était donc nécessaire d'organiser une assemblée générale élective qui devait avoir lieu le 19 novembre. Elle sera reportée au début de l'année 2021.

Nous ne manquerons pas de distribuer des flyers à l'ensemble de la population pour les inviter à cette réunion.

L'association est à la recherche de bénévoles pour intégrer le bureau et le conseil d'administration. Si vous êtes intéressés, vous pouvez déjà faire acte de candidature auprès de la mairie.



Foyer Rural

Suite à l'Assemblée Générale du 22 novembre 2019, la composition du bureau a été modifiée. Mme Dominique Loiseau ne souhaitant plus continuer le poste de Trésorière, celle-ci a été remplacée par Mme Michelle Cattin.

Il serait souhaitable que des personnes de bonne volonté avec leurs idées et leur dynamisme nous rejoignent afin que nous puissions continuer les activités en place et les animations. Chacune et chacun seront les bienvenus.

Après un bon départ, (Rando des vendanges, Soirées « sucré-salé », Téléthon, Réveillon 2020), les activités et les animations se sont arrêtées, en raison du virus. Le loto prévu le 14 mars ainsi que le Parcours du Coeur prévu en avril n'ont malheureusement pas pu avoir lieu.

Depuis octobre les activités ont repris, timidement, et nous souhaitons tous que les progrès de la science fassent que l'année 2021 soit plus sereine, que nous puissions retrouver tous ces bons moments que nous apprécierons certainement beaucoup plus.

L'ensemble du Bureau vous souhaite une bonne année 2021 faite de joie et bonheur ainsi qu'une bonne santé.





Foyer Rural de Vandré Activités pour l'année 2020/2021

(Sous réserve des conditions sanitaires)

Zumba adultes

Lundi à 19h à partir du 05/10/2020

Gymnastique

Mercredi de 18h15 / 19h15 À partir du 07/10/2020

Anglais

Les cours débuteront le mercredi 07/10/2020 à 19h

Art floral

1^{er} atelier 05/10/2020 17h30 et 19h15

Atelier peinture

Mardi de 15h30 à 17h30 1^{er} cours 06/10/2020

Loisirs créatifs

(enfants)

Mercredi de 10 h à 12h

Loisirs créatifs

(adultes)

1 cours par mois 1^{er} cours le 22/09/2020

Sophrologie

Lundi 05/10/2020 19h/20h

Carte du foyer rural:

Adulte: 17 €
 Enfants: 14 €

Pour tous renseignements:

• Christiane: 05.46.68.58.41 ou 06.18.93.85.03

• Michelle: 06.50.41.46.71

· Mail: foyerruralvandre@gmail.com

New Braza

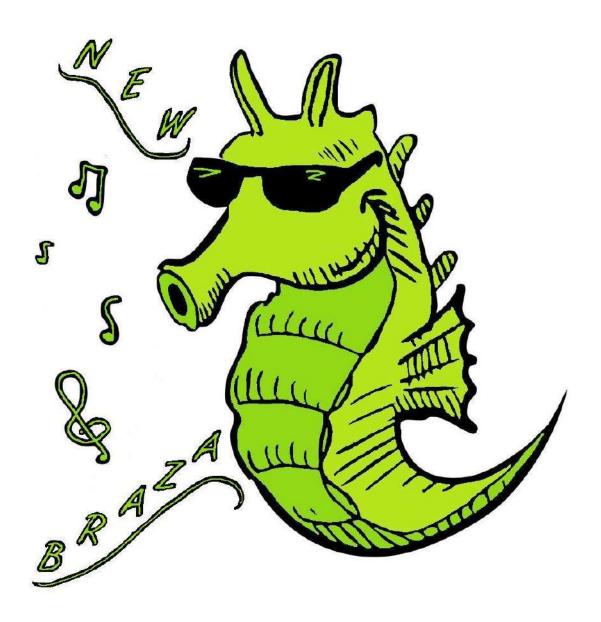
Le New Braza a été fondé en 2013 et constitué en association en 2016 par le président Aurick MADEUX. C'est un groupe d'une dizaine de musiciens amateurs de Surgères et ses alentours. Le projet d'un festival est né en 2019 et devait se réaliser durant l'été 2020. Cependant, avec la crise actuelle, celui-ci est reporté au 3 juillet 2021 (sauf imprévu).

Cette année, seulement deux concerts ont pu être faits durant des fêtes privées, puisque les concerts publics ne pouvaient avoir lieu.

Nos sponsors ont continué à nous soutenir durant cette année, pour que nos projets puissent voir le jour. Nous les remercions.

Cordialement.

Le président. Aurick MADEUX



Vandré Football Club



SAISON 2019/2020:

Après un début de saison où nous n'avons pas pu jouer de matchs à cause des conditions météorologiques ; la crise sanitaire est venue stopper l'ensemble de la compétition pour la fin de saison. Les jeunes occupant le terrain les samedis matins ont également été concernés.

SAISON 2020/2021:

Suite à la réunion du 04 septembre 2020, ci-dessous la composition du bureau de l'association :

Président :	Patrick BERETTI
EUX Secrétaire : ALBERT	Caroline AMELINEAU
Secrétaire adjoint :	Jean Claude BONNAMY
Claude BONNAMY Tresorier :	Michèle MADEUX
Trésorier adjoint :	Pascal ALBERT

Il faut noter les démissions de Joël METEREAU, Christian NIVOIS et Pierrette ETOURNAUD.

Au vu de la délibération du conseil d'administration de l'association du 4 septembre 2020, l'association n'utilisera pas le stade les vendredis soir en foot loisirs pour la saison 2020/2021 par manque d'effectifs.

Le club de Nachamps, engagé en championnat de 4^{ème} division de district ne dispose pas d'éclairage et recherchait un terrain pour faire leurs entrainements en période hivernale.



C'est ainsi qu'en accord avec le club et la municipalité, il a été décidé lors du conseil municipal du 05 novembre de signer une convention avec le club les autorisant à utiliser le terrain pour leurs entrainements du mercredi et du vendredi soir sur la période octobre 2020 - fin avril 2021 moyennant la somme de 60 € par mois. Cette somme sera payée à la municipalité, propriétaire du terrain.

<u>L'équipe « jeunes » du canton Aunis Football Club :</u>

Comme la saison dernière, l'équipe U12/U13 du Canton Aunis Football Club continue de jouer le samedi matin sur notre terrain. Malheureusement, Jean Claude BONNAMY n'assure plus le traçage sur le terrain mais nous tenons à le remercier pour l'avoir fait pendant ces deux dernières années bénévolement.

Une convention a été signée entre la mairie, notre club et le club de jeunes lors du conseil municipal du 11 décembre. Considérant qu'il s'agit d'un groupement incluant des devisiens, le terrain est mis à disposition gratuitement.

Intos pratíques

Recensement ••••••

En janvier et février devait se tenir l'enquête du recensement auprès d'une partie de la population.

Dans le contexte d'épidémie de Covid-19 que nous connaissons, l'Insee (institut national de la statistique et des études économiques) a décidé, à titre exceptionnel, d'annuler cette opération.

Les conditions ne sont en effet pas réunies pour réussir une collecte de qualité. La collecte sur le terrain de l'enquête de recensement entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants ; même si ceux-ci sont courts et



limités, ils sont difficilement compatibles avec la situation sanitaire, quelle que soit son évolution d'ici à fin janvier 2021.

La prochaine enquête de recensement de la population se déroulera donc en janvier et février 2022.

Rappel: baignade interdite

À travers ce message, la municipalité souhaite rappeler qu'il est interdit de se baigner dans le lac de L'Obrée et dans l'étang de la Grève par arrêté municipal.

Celui-ci n'est ni sécurisé ni surveillé, rendant compliquée l'intervention des secours.



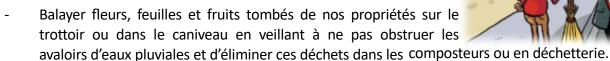






Devisiennes et Devisiens, à vos balais et binettes! ••••••••

Des trottoirs propres et dégagés dans nos bourgs et hameaux, c'est possible avec quelques efforts de chacun. Il suffit pour cela le long de nos façades et clôtures de :





- Détruire par arrachage ou binage les mauvaises herbes et mousses sans utilisation de produits phytosanitaires ou phytopharmaceutiques proscrits.
- Tailler nos haies afin d'éviter des débordements sur la voie publique et préserver une bonne visibilité.
- Assurer un fauchage régulier, si nécessaire entre 2 passages des services municipaux, des accotements enherbés.
- Ramasser les éventuelles déjections de nos animaux.
- Ne pas oublier de rentrer nos poubelles après le passage de leur collecte.

FDGDON

La Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON) est un syndicat professionnel agricole (loi 1884), elle est placée sous la tutelle technique des services décentralisés du ministère de l'agriculture.



La FDGDON participe à la surveillance biologique du territoire et assume une veille sanitaire sur les organismes classés nuisibles ou émergents.

Organisation de luttes collectives :

Rongeurs aquatiques
Chenilles défoliatrices
Plantes aquatiques
Taupes
Rongeurs commensaux (Souris et rats)
Campagnols des champs
Oiseaux

Exemple: Ragondins et rats musqués

Leur pullulation représente une menace pour l'équilibre naturel de nos zones humides, tant au niveau de l'agriculture (dégâts sur les cultures), des infrastructures (dégâts sur les ouvrages et berges), de l'environnement (destruction des frayères) que de la santé publique (leptospirose).



Le piégeage

Méthode sélective utilisant des pièges cages par :

- Des brigades de piégeurs (associations d'insertion)
- Des piégeurs individuels affiliés aux groupements cantonaux
- Du piégeage collectif avec le soutien technique de la fédération.

Cyclad •••••

TERRITOIRE ZÉRO GASPILLAGE ZÉRO DÉCHET



ORDURES MÉNAGÈRES

atteindre 165kg/hab/an

(territoire collecte)



EMBALLAGES

+30%

d'emballages collectés. Les collecter plus souvent que les ordures ménagères



BIODÉCHETS

100%

des foyers équipés pour le tri des biodéchets alimentaires



DÉCHETTERIES

installer des

espaces de réemploi



CYCLAB

Développer des filières locales

de recyclage et créer de l'**emploi**

2020 - 2026 : L'ENGAGEMENT ECONOMIE CIRCULAIRE



Porter le projet

à l'échelle du territoire



S'engager

dans le référentiel de l'ADEME



Mettre en place

la collecte séparée des biodéchets (projet TRIBIO)



Ouvrir

un lieu dédié à l'économie circulaire pour tous



Accompagner

l'Ecologie Industrielle et Territoriale (projet SOURCE)

LE TRI DES BIODÉCHETS

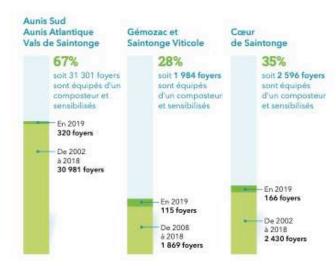
COMPOSTAGE



601 FOYERS ÉQUIPÉS



128 SITES DE COMPOSTAGE COLLECTIF



Appel à candidature : ••••••



Et si vous deveniez membre bénévole issu de la société civile au Conseil de Développement de l'Aunis ?

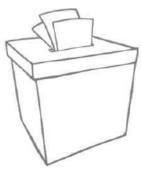
APPEL À CANDIDATURES





Venez apporter votre expérience d'habitant, de professionnel ou d'acteur associatif autour de quatre thématiques majeures :





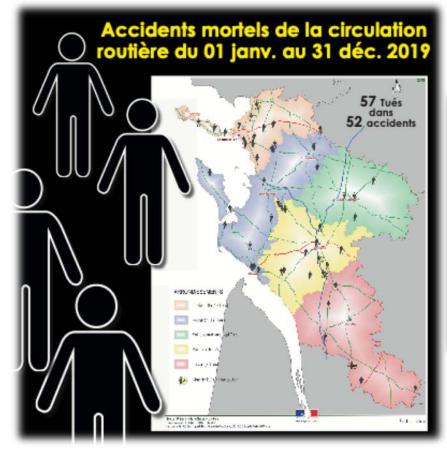




www.aunisatlantique.fr

Envoyez votre candidature à l'adresse mail ci-dessous : d.theraud@aunis-sud.fr ou renseignez-vous au 05 17 83 41 82

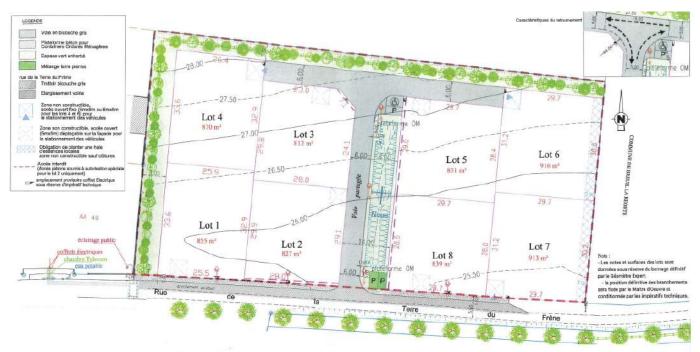
Sécurité routière : ••••••





Lotissement communal:





8 Lots proposés de 850 m² envíron

Le permis d'aménager est accepté ainsi que le chiffrage du coût du lotissement.

Pour tout renseignement, veuillez contacter la mairie de La Devise

au 05 46 68 84 58

	Tarifs de	Tarifs des salles des fêtes LA DEVISE	S LA DEVISE		
		St La	St Laurent	Van	Vandré
		du 01/05 au 15/10	du 16/10 au 30/04	du 01/05 au 15/10	du 16/10 au 30/04
do ibani no dat ibanbana na ban doom	commune	100€	115€	220 €	340 €
week eild da Veildledi 101 au idiidi 911	hors commune	150€	165€	400 €	520 €
O 3 V fues openio:	commune	3 05	€5 €	150 €	210 €
Journee saul V. S. D.	hors commune	908€	92€	280 €	340 €
1/2 issue eauf V.S.D.	commune				
T/Z Journey saul V.S.D.	hors commune				
a consodile six	commune	25 €	25 €	80€	80€
	hors commune	20€	20€	150€	150€
Associations devisiennes pour manifestation générant des recettes	commune	30€	30€	50€	50€
Location pour les associations à caractère privé	commune	50€	65 €	150€	210€
	commune	<i>3</i> 00 €	315€	350 €	/10 £
	hors commune	2002	2.0.5	3000	410 €
Location campagne électorale	commune	50€	65 €	90€	150€

RESTAURATION SCOLAIRE

200 €

100 € 500 €

Forfait nettoyage caution

3,00€	€00′9
Prix du repas enfant	Prix du repas adulte

État civil ••••••



Séléna MALO	28 mai 2020	ROCHEFORT
Lucas STEPHENS DOS SANTOS	20 juin 2020	ROCHEFORT

Isabelle DECOURT Vincent FRAPPÉ	29 février 2020	CHERVETTES
Jérôme FONTENEAU Eléonore NOUREAU	08 août 2020	VANDRE
Frédéric PERRET Nathalie LAVERGNE	02 août 2020	VANDRE
Samuel MADEUX Anzeta KOUABENAN	05 septembre 2020	VANDRE
Arnaud JENNERVEIN Christelle LHERBETTE	12 septembre 2020	VANDRE





Bernard BONTEMPS	04 janvier 2020	LA ROCHELLE	
Monique FAVIER	16 mars 2020	ROCHEFORT	
Claude FOUCAUD	09 avril 2020	VANDRE	
Joël MANSON	08 mai 2020	VANDRE	
Jean-Pierre NAUD	22 août 2020	LA ROCHELLE	
Chantal FOURNEL épse GUYOT	12 décembre 2020	LA ROCHELLE	
José MARTINEZ	14 décembre 2020	ROCHEFORT	
Patrick WALLEN	15 décembre 2020	LA ROCHELLE	
Roland COMTE conseiller municipal de Vandré de 1983 à 2001 décédé à Surgères			

le 07 novembre 2020



En raison des conditions sanitaires la traditionnelle cérémonie des vœux n'aura pas lieu à la salle des fêtes.

Elle sera remplacée par une vidéo mise en ligne sur le site Internet et le compte Facebook de la commune

www.la-devise.fr

La commune de La Devise Remercie chaleureusement



Tous les soignants de La Devise